



## Éditorial

### Le sport et la culture en fête!



Le Conseil général de Val-de-Ruz a validé, dans sa séance du 15 septembre dernier, le contre-projet à l'initiative «pour la gratuité des infrastructures communales pour les jeunes et les juniors». Ainsi, il a été admis d'allouer annuellement CHF 80 par junior jusqu'à 20 ans et CHF 10 par membre actif de plus de 20 ans.

Il a été également accepté d'aider les sociétés qui louent des terrains et des locaux communaux par une réduction complémentaire de 50% sur les locations, en plus du 50% déjà octroyé pour les sociétés vaudruziennes. Aussi, toutes les sociétés sportives et culturelles qui répondent aux critères du règlement des subventions ne payeront que le 25% des locations annuelles pour l'utilisation des salles et terrains communaux.

Parallèlement à ces prestations financières, le Conseil communal a créé une commission temporaire «Avenir du football à Val-de-Ruz et des infrastructures sportives extérieures du Centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane» qui regroupe des représentants des milieux sportifs et politiques de la commune.

Le sport et la culture sont dans l'ADN de Val-de-Ruz et il n'est pas une semaine sans que l'on ne parle des sportifs d'élite vaudruziens qui brillent sur le plan cantonal, national, européen et mondial, tant dans les sports d'hiver que d'été. Il est du devoir de la Commune de soutenir ces sportifs de tous niveaux et de favoriser cette jeunesse qui découvre diverses disciplines dès la scolarité, notamment lors du Campus Tour, organisé chaque année par le CSVR pour plus de 2'000 élèves.

L'appui apporté par ce contre-projet va également dans le sens du maintien de sociétés vivantes et actives en pérennisant leurs activités tant sportives, musicales que culturelles. La balle est dans leur camp à présent, à l'effet de recruter des juniors et des membres actifs pour consolider les effectifs.

Gageons que les montants acceptés par le Conseil général permettront de «booster» le développement des futurs talents dans des disciplines qui favorisent le sport et la santé et qu'ils dynamiseront une jeunesse quelquefois en recherche de repères, ou bien trop sur son smartphone; mais ceci est un autre sujet...

Jean-Claude Brechbühler,  
conseiller communal

## La pharmacie déménage

Ça bouge au Centre de santé des Geneveys-sur-Coffrane.

Depuis un peu plus d'un mois, des travaux sont en cours pour transformer le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de l'administration communale afin d'y accueillir la pharmacie Marti.

Dès mi-janvier 2026, celle-ci est présente rue Charles-L'Eplattenier 1, dans ses nouveaux locaux. Le Conseil communal salue ce regroupement d'acteurs de la santé dans un même lieu, où se trouvent déjà la permanence Volta ainsi que le Centre Thérapies & Bien-être.

À relever que les thérapeutes fêteront leur première année d'activité sous le signe du bien-être et de la magie de Noël dans leurs locaux, **samedi 13 décembre 2025 entre 10h00 et 15h00**. Cet événement est ouvert à la population.



## Séance d'information publique

Les plans d'alignement réservent l'espace nécessaire à la construction des voies de communication publiques telles que routes, voies ferrées, voies cyclables, chemins pour piétons, places publiques; ils structureront de ce fait l'environnement urbanisé.

La Commune révise actuellement ses plans d'alignements. La population est invitée à prendre connaissance de ce projet **mardi 25 novembre 2025 à 19h30**, salle du Conseil général de La Rebate, à Chézard-Saint-Martin (Grand'Rue 56).



Au surplus, pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de se rendre à la séance d'information, les plans seront exposés du 27 novembre au 2 décembre 2025 au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment communal de la rue de l'Épervier 4 à Cernier.

Le service du développement territorial est à disposition pour toute question durant les heures de bureau.

## Découverte du mois

### Hôtel de la Banque cantonale à Cernier

Un bâtiment remarquable illumine de sa présence la place du Centenaire à Cernier: l'hôtel de la Banque cantonale. Aujourd'hui en mains privées et dévolu au logement, l'immeuble date de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle.

Tant son style, classique, que la pierre jaune d'Hauterive utilisée en façade font exception dans l'œuvre de son architecte, Jean-Ulysse Debély. Ce dernier s'est en effet imposé non seulement au Val-de-Ruz, mais également au-delà des frontières régionales par des réalisations marquées par le «Heimatstil».

Par «Heimatstil», on désigne une esthétique régionaliste, d'apparence rustique, qui vise à allier modernité et tradition. La «maison Borel», chemin du Ruz Chasseran 1b à Dombresson et la «maison Zimmerli», rue des Monts 11 à Cernier, œuvres de Jean-Ulysse Debély, en sont deux exemples éloquents.

Cernier accueille, à l'origine, une banque, un magasin et, déjà, des appartements. Le fronton exhibe les armoiries du Canton de Neuchâtel, ce qui contribue à donner à la façade un aspect solennel, inspiré de l'esthétique d'un temple.

Comme les autres réalisations de Jean-Ulysse Debély au Val-de-Ruz, pour la plupart bien conservées, l'hôtel de la Banque cantonale est visible depuis l'extérieur et ne se visite pas.

Sources: Adrien Noirjean, «Jean-Ulysse Debély, architecte au Val-de-Ruz», Guides d'art et d'histoire de la Suisse et RACN, recensement architectural neuchâtelois.



## Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de novembre 2025:

### Noces d'or (50 ans)

- Cosandier Marianne et Jean-Marc, à Savagnier.

Adelaide et Luigi Bello aux Geneveys-sur-Coffrane ont fêté leurs noces d'or en octobre 2025.

### 90 ans

- Baltisberger Bruno, à Cernier;
- Christen Louis, à Chézard-Saint-Martin;
- Huguenin Édith Louise, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Schrepfer Lili, à Dombresson;
- Vuillème Huguette, à La Sagne.

## Abonnez-vous

La boîte aux lettres n'est pas le seul vecteur de communication des informations officielles communales publiées dans ce journal. Les publications éditées sur cette page sont également disponibles en version informatique pour les adeptes des écrans. Trois solutions s'offrent aux personnes intéressées:

- l'application NEMO News:** disponible pour tous les smartphones, elle est téléchargeable gratuitement et diffuse, en sus des articles publiés ici, les alertes neige, les coupures d'eau et autres communications communales importantes. Le paramétrage personnalisé des notifications permet d'être informé en tout temps;



**NEMO News**

- l'infolettre communale:** envoyée par courriel aux abonnés le même jour que la distribution de ce journal, elle relate toutes les informations communales publiées. L'inscription s'effectue sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Infolettre»;

- le site internet communal:** adapté à tous les écrans (smartphones, tablettes, etc.), www.val-de-ruz.ch liste les dernières communications dans la rubrique «Actualités», identifiable sur la page d'accueil. Il est possible de s'abonner au flux RSS.

## La jeunesse à l'honneur

Pour l'édition 2025 de Val-de-Ruz Expo, le stand communal présente le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV), le service de l'accueil pré et parascolaire ainsi que l'ASAP qui est le service d'accueil, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes de 10 à 25 ans. Les activités et les projets prévus pour la jeunesse y sont présentés.

C'est également une belle occasion d'échanger avec les professionnels du domaine, ainsi que les membres du Conseil communal.

L'exposition se tient **du jeudi 16 au dimanche 19 novembre 2025** à La Rebate à Chézard-Saint-Martin.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux!



## Stand VDR Expo 25

### GRANDIR ENSEMBLE A VAL-DE-RUZ



## Ça watt, ou bien?

Bornes électriques: plus de 640 projets soutenus dans le canton

Déjà plus de 640 particuliers ont installé une borne de recharge pour véhicule électrique dans le canton de Neuchâtel, avec le soutien de la subvention cantonale.



Des bornes de recharge publiques sont disponibles 24h/24 à Cernier, aux Geneveys-sur-Coffrane, à Fontaines, à Boudevilliers (dont une borne rapide à Malvilliers), à Dombresson, à Savagnier et à Montezillon.

Des véhicules Mobility sont disponibles à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

La Commune étudie actuellement l'implantation cohérente de nouvelles bornes publiques sur son territoire afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Les privés, les collectivités et les entreprises intéressés par la subvention cantonale unique de CHF 800 peuvent s'adresser directement au service cantonal de l'énergie.



## Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **lundi 10 novembre 2025 à 19h30** à l'Aula de La Fontenelle à Cernier.

L'ordre du jour est le suivant:

- Appel
- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025
- Communications de la présidente
- Rapport d'activités de la Commission de gestion et des finances
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 2'860'000 pour la réfection et l'assainissement de la rue des Esserts entre Cernier et Chézard-Saint-Martin
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 200'000 pour le réaménagement du carrefour de La Jonchère à Boudevilliers
- Motions et propositions
- Résolutions, interpellations et questions
- Communications du Conseil communal

La séance du Conseil général est ouverte au public. La chancellerie renseigne à [commune.val-de-ruz@ne.ch](mailto:commune.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 22.

## Offres d'emploi

La Commune recherche:

- un collaborateur technique (F/H) à 80%, entrée en fonction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026;
- plusieurs éducateurs de l'enfance (F/H), à l'heure, dans le cadre de remplacements, de suite ou à convenir.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

[www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch)